



Regroupement familial pour algerien

Par **Visteure37**, le **10/05/2010** à **11:03**

Bonjour,

Je suis étudiante et je suis là en France depuis septembre 2008, je suis Algérienne mariée avec un Algérien (acte de mariage est fait en Algérie) en 2008, lui il est là en France depuis octobre 2004 il a 3 diplômes français et depuis novembre 2008 il est salarié (contrat CDI) il gagne 2100 euros / mois par contre moi j'ai pas encore de diplôme français.

En mois de janvier 2010, j'ai mis au monde une petite fille, on habite dans une maison de 45 m²

es-que on a une chance pour un regroupement familial (carte vie privée et familiale)?

Je vous demande aussi la durée d'attente pour cette procédure.

Merci d'avance et j'attends votre réponse avec impatience.